

STRUCTURES D'ACCUEIL :

- Maisons de Quartier
- Maisons des Jeunes & de la Culture (MJC)
- Collectivités locales
- Accueils Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs (ACCEM)
- Enfance /Jeunesse - Accueil Jeunes
- Structures d'accueil périscolaire
- Centres de Vacances
- Associations Sportives - Centres Sociaux
- Ludothèques -Médiathèques
- Equipements de proximité
- Toute structure développant un secteur ou un service "ANIMATION"

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE RECEVABILITÉ

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire du PSC1 (ou AFPS, ou SST en cours de validité, ou PSE 1 en cours de validité, ou PSE 2 en cours de validité, ou AFGSU 1 ou 2 en cours de validité)
- Etre titulaire :
 - du BAPAAT, ou CQP animateur périscolaire, ou BAFA, ou BAFD
 - Ou du BAC Pro «Service de proximité et vie locale »
 - Ou du BAC Pro Agricole (toutes options)
 - Ou du Brevet Professionnel (Ministère de l'Agriculture) toutes options
 - Ou du Brevet Professionnel (Ministère en charge de la jeunesse et des sports) toutes spécialités

Ou

- Justifier d'une expérience d'animateur(trice) (professionnelle ou non professionnelle) auprès d'un groupe d'une durée minimale de **200 Heures** (attestation de la ou des structure(s))

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier est à retirer à **SGI** ou à télécharger sur notre site Internet <http://www.sgi-tarn.com> et à retourner au plus tard le **23 NOVEMBRE 2020**

Réunions d'information collectives :
2 OCTOBRE 2020, 2 NOVEMBRE 2020
à 9 h 30 à SGI
82 rue Maroulet 81100 CASTRES

SÉLECTION

L'accès à la formation est soumis à une épreuve de sélection organisée par le centre de formation en **novembre 2020 (sur convocation)**



Centre de Formation aux Métiers de l'Animation et du Sport

82 rue Maroulet
81100 CASTRES

☎ : 05.63.59.83.01

e-m@il : contact@sgi-tarn.com
<http://www.sgi-tarn.com>



B P J E P S 2020 / 2021

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Education Populaire & du Sport

Spécialité « ANIMATEUR » Mention "LOISIRS TOUS PUBLICS"

(ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS & DE MANIFESTATIONS)

Habilitation du Ministère de la Jeunesse et des Sports
N° 21-LMP-BP-40002

FORMATION DIPLOMANTE

Dates : du 21 janvier au 13 décembre 2021

Dates demandeurs d'emploi : du 17 décembre 2020 au
13 décembre 2021

Lieu : CASTRES



Le BPJEPS

(Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

est le diplôme de niveau IV de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Les objectifs de la formation sont de former des animateurs professionnels capables :

- d'élaborer et de conduire, en partenariat, des projets d'animation en direction des publics.
- d'animer la pratique d'activités (culturelles, physiques, techniques, ...) et / ou l'intervention de techniciens ou artistes auprès des publics.
- de suivre la gestion administrative et humaine d'un secteur d'activités ou de projets.
- de diriger un ACCEM.
- de mettre en place des événements contribuant au développement local.

LE BPJEPS EST ACCESSIBLE PAR LA
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)



Dans le cadre de ce cursus, SGI propose de former les stagiaires à :

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ET DE MANIFESTATIONS

La finalité en est la mise en œuvre d'un événement ou d'une manifestation culturelle, sportive, récréative, festive...

Les participants seront formés à :

- concevoir un événement
- inscrire l'événement dans une dynamique locale
- assurer la promotion de l'événement



CALENDRIER

Inscriptions : du 31 mars au 23 novembre 2020

**Réunions d'information : 2 octobre 2020,
2 novembre 2020 (de 9 h 30 à 11 h 30)**

Epreuve de sélection : novembre 2020 sur convocation

Positionnement : 21 et 22 janvier 2021

Positionnement demandeurs d'emploi : 17 et 18 décembre 2020

Formation : du 21 janvier au 13 décembre 2021

**Formation demandeurs d'emploi : du 17 décembre 2020
au 13 décembre 2021**

**La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de
3 modules qui intègrent les 4 Unités Capitalisables (UC)
dont une est spécifique et a pour objet l'adaptation à un secteur
professionnel de l'animation ou à une fonction.**

LES MODULES DE LA FORMATION

MODULE 1 - PROJETS D'ACTIVITES & DOMAINES D'ACTIVITES (224 h)

Mettre en place et animer des projets d'activités éducatives et de découverte pour tous les publics dans les domaines des activités culturelles et d'expression, des activités physiques, ludiques et sportives non codifiées et des activités scientifiques, techniques et environnementales.

MODULE 2 - PROJET D'ACTION EDUCATIVE ET DE DÉCOUVERTE ET DIRECTION D'UN ACCEM (Accueil Collectifs à Caractère Educatif de Mineurs) (98 h)

Conduire un projet d'action éducative et de découverte et diriger un ACCEM.

MODULE 3 - PROJET D'ANIMATION ET ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS (168 h)

Concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation comprenant l'organisation d'un événement ou d'une manifestation contribuant au développement local.

MODULE TRANSVERSAL (119 h)

Suivi de la formation et progression des stagiaires.

LA FORMATION

Le parcours de formation est individualisé pour chaque stagiaire, à partir d'un positionnement à l'entrée en formation et d'un suivi personnalisé tout au long du cursus par le formateur référent et le tuteur entreprise du stagiaire.

Les épreuves certificatives sont organisées pendant le déroulement de la formation.

La formation débouche sur l'obtention du BPJEPS (diplôme d'Etat) délivré à l'issue de la validation de l'ensemble des UC par le jury régional d'Occitanie.

L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels, de professionnels de l'animation en exercice, d'intervenants spécialisés et des tuteurs.

Responsable de formation : Patricia Larribeau

Formateur référent : Christophe Bousquet

PUBLICS

✗ Tous personnels exerçant des fonctions d'animation socio-éducative et/ou sportives : Salariés (CDI ou CDD) en formation continue, CIF-CDI, CIF-CDD, CPF, Contrat de professionnalisation...

✗ Stagiaires de la formation professionnelle (demandeurs d'emploi).

✗ Inscrits à titre individuel.



CONTENUS

- Conception et conduite de projets d'animation
- Direction d'un ACCEM
- Conduite d'activités et techniques d'animation : activités culturelles et d'expression, activités physiques ludiques et sportives non codifiées, activités scientifiques et techniques (jeux physiques et ludiques, audiovisuel, sciences, éducation à l'environnement)
- Organisation d'événements et de manifestations



DURÉE

1.526 heures dont :

609 heures en centre de formation

917 heures en entreprise

▶ DÉROULEMENT

En alternance : **CENTRE DE FORMATION / ENTREPRISE**

① TARIF DE LA FORMATION : 6.516,30 €

Prise en charge financière :

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

❖ SUR PLACE

- Centre de formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Restauration possible sur place avec votre panier repas (salle équipée)